



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2128

Lyon 7e - Projet Urbain Partenarial / 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement –  
Lancement de l'opération 57076002 pour des travaux d'espaces verts, affectation d'une partie  
de l'AP 2015-1. – programme 00012 et de l'opération 57076003 pour des travaux d'éclairage  
public, affectation d'une partie de l'AP 2015-1 – programme 00013

Direction de l'Aménagement Urbain

**Rapporteur :** M. GIORDANO Alain

**SEANCE DU 6 JUIN 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2128 - LYON 7E - PROJET URBAIN PARTENARIAL / 75, RUE DE GERLAND - TRAVAUX D'AMENAGEMENT – LANCEMENT DE L'OPERATION 57076002 POUR DES TRAVAUX D'ESPACES VERTS, AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1. – PROGRAMME 00012 ET DE L'OPERATION 57076003 POUR DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC, AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1 – PROGRAMME 00013 (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé le vote ou l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, donc celles, au sein du programme 00012, n° 2015-1 « Aménagement Espaces Publics et verts 2015-2020 » et au sein du programme 00013, n° 2015-1 « Aménagement éclairage public 2015-2020 ».

Par délibération n° 2013/5681 du 1<sup>er</sup> juillet 2013, vous avez approuvé le Projet Urbain Partenarial 75, rue de Gerland à Lyon 7<sup>e</sup>.

La société GECINA est propriétaire d'un tènement foncier d'une surface de 2,7 ha situé au 75, rue de Gerland à Lyon 7<sup>e</sup>. Ce terrain est bordé par la rue Croix-Barret au Sud et Paul Massimi à l'Est et la rue de Gerland à l'Ouest.

Elle réalise sur ce terrain un projet urbain mixte d'activités et de logements.

Conformément aux articles L332-11-3 et 4 du Code de l'Urbanisme et par délibérations n° 2013-4041 du 24 juin 2013 et n° 2013/5681 du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon et la société Gécina ont conclu un Projet Urbain Partenarial (PUP) en vue de financer la réalisation des équipements publics induits.

La convention de Projet Urbain Partenarial a été signée le 12 juillet 2013.

Celui-ci permet à la Ville de Lyon de percevoir des participations, de la part de la société Gécina, pour la réalisation des équipements publics relevant de sa compétence :

- des travaux d'espaces verts, en lien avec l'élargissement de la rue Croix-Barret pour un montant estimé à 224 640 € HT, soit 269 568 € TTC ;

- des travaux d'éclairage public, en lien avec l'élargissement de la rue Croix-Barret et la création de voiries nouvelles pour un montant estimé à 153 916 € HT, soit 184 700 € TTC.

Ces travaux font l'objet d'une participation de l'aménageur sur le montant hors taxe, selon les modalités suivantes :

- pour les travaux d'espaces verts rue Croix-Barret, une participation à hauteur de 50 % ;
- pour les travaux d'éclairage public rue Croix-Barret, une participation à hauteur de 40 % ;
- pour les travaux d'éclairage public sur les voiries nouvelles, une participation à hauteur de 80 %.

Ces travaux sont à financer sur le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon :

- pour les travaux d'espaces verts, par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 programme 00012 pour un montant estimé à 269 568 € TTC ;
- pour les travaux d'éclairage public, par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 – programme 00013, pour un montant estimé à 184 700 € TTC.

Vu les articles L 332-11-3 et 4 du Code de l'Urbanisme ;

Vu la délibération n° 2013-4041 du 24 juin 2013 de la Communauté urbaine de Lyon ;

Vu les délibérations n° n°2013/5681 du 1<sup>er</sup> juillet 2013, n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

### **DELIBERE**

1. Le lancement de l'opération 57076002 « Projet Urbain Partenarial / 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement d'espaces verts » est approuvé. L'opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 « Aménagement espaces publics et verts », programme 00012.

2. Le lancement de l'opération 57076003 « Projet Urbain Partenarial / 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement d'éclairage public » est approuvé. L'opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 « Aménagement éclairage public », programme 00013.

3. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00012

« Aménagement espaces publics et verts », AP n° 2015-1, opération 57076002 « Projet Urbain Partenarial / 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement d'espaces verts » et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 823 pour un montant de 269 568 euros TTC, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- année 2016 : 50 000 €
- année 2017 : 109 784 €
- année 2018 : 109 784 €.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00013 « Aménagement éclairage public » AP n°2015-1, opération 57076003 « Projet Urbain Partenarial / 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement d'éclairage public » et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 821 pour un montant de 184 700 euros TTC, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- année 2017 : 90 000 €
- année 2018 : 94 700 €.

5. Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen pour la mise en œuvre de ces opérations auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU